



# Se former en présentiel en toute sérénité

Découvrez notre **protocole d'accueil  
des stagiaires**



## Préambule

Afin de répondre à notre principal objectif qui est de garantir **qualité**, **sécurité** et **sérénité** à l'ensemble de nos stagiaires, plusieurs mesures d'accueil et de prévention sanitaire ont été mises en place par nos équipes dans le cadre de nos formations présentiels Inter / Intra.

**Toutes nos mesures sont actualisées en fonction des recommandations sanitaires en vigueur** préconisées par le Ministère du travail.

Nous vous souhaitons une agréable formation

**Les équipes Cegape**



## Mesures générales

Nos équipes et formateurs s'engagent à respecter toutes les mesures sanitaires et de distanciation demandées concernant l'aménagement des salles / bureaux mis à votre disposition dans le cadre de nos formations **INTER** organisées dans nos locaux :

- **Port du masque** autorisé
- **Affichage des consignes sanitaires** et rappel des gestes barrières
- **Gel / lingettes mis à disposition** sur site et dans votre salle de formation
- **Aménagements spécifiques** et limitation du nombre de participants si nécessaire
- **Aération et renouvellement** de l'air
- **Nettoyage / désinfection du matériel** utilisé ou remplacement

En ce qui concerne les formations organisées en **INTRA**, Nos formateurs **s'adapteront toujours aux modalités et procédures mises en place** au niveau des établissements publics dans lesquels ils dispensent leurs formations en INTRA (respect du port du masque si demandé par le service formation ou les stagiaires, lavage des mains et utilisation d'un gel hydraulique, respect des gestes barrière..).

Si vous avez des procédures particulières déployées au sein de votre établissement, nous vous invitons à nous les faire connaître en amont afin que nos équipes logistique et formation puissent s'y adapter ou vous proposer le cas échéant une (des) alternative(s).



## Accueil et restauration

Pour les formations INTER, les sites Cegape ouvrent leurs portes **à partir de 8H45**.

**Les stagiaires sont reçus dès 9H00** à l'occasion d'un **café d'accueil**.



Les repas sont pris en commun en présence de votre formateur(trice) et/ou de votre conseillère formation



## En cas d'urgence

En cas d'urgence ou de personne symptomatique au sein de votre groupe, **nous vous demandons de nous le signaler** afin que le référent Covid-19 de votre site puisse organiser, avec les autorités compétentes la traçabilité des contacts de cette personne, et appliquer les règles d'isolation.

Une désinfection du ou des bureaux / espaces occupé(s) sera alors mise en place le plus rapidement possible.

Contactez le référent Covid-19 de votre site qui saura appliquer la marche à suivre :

**Allo Covid : 0 806 800 540**    Assistant virtuel destiné aux personnes symptomatiques  
**0 800 130 800**    N° vert d'information générale sur le Coronavirus





L'action  
publique  
en mouvement

4 – 10, avenue André Malraux  
92300 Levallois-Perret

Tél. : 0153 29 93 00

[formation@cegape.fr](mailto:formation@cegape.fr)  
[Cegape.fr](http://Cegape.fr)



Version Mai 2024 – Ce document est la propriété exclusive de Cegape